

# PARTENAIRES EXPRESSES

LE BULLETIN DE LIAISON DE PARTENAIRES POUR LA SOUVERAINETÉ  
Le mercredi 26 février 1997 Volume 2, Numéro 2

## Budget Martin : l'enseignement postsecondaire va encore écopé

La Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) s'est dite déçue des mesures annoncées dans le budget Martin à l'endroit des jeunes et des étudiants. Selon la présidente, Mme Jézabelle Palluy, « depuis que les libéraux ont été élus, ils ont réduit de 25 % les transferts aux provinces pour la santé, les services sociaux et l'éducation supérieure. Ce budget camoufle les horreurs de l'année dernière faites par Loyd Axworthy dans le secteur de l'éducation, sans en amoindrir les effets pervers ».

Au seul chapitre de l'éducation supérieure, les coupures de transferts fédéraux au Québec totalisent 350 millions \$ depuis l'élection des libéraux. « Les étudiants du Québec ne sont pas dupes, a poursuivi Mme Palluy, et M. Martin ne les trompera pas avec ses pseudos-investissements en recherche universitaire ».

En effet, en ce qui concerne le financement des Conseils de recherche pour les domaines particuliers des technologies de pointe et de santé, la FEUQ souligne que les coupures faites par le passé en santé et en éducation postsecondaire ont déjà réduit le financement des recherches biomédicales, cliniques et de santé de 18 à 30 %. La FEUQ note par ailleurs que ce sont tou-

jours les mêmes domaines de recherche qui sont financés, ceux à caractère « utilitaire », alors que la recherche fondamentale reste sous-financée.

La FEUQ s'en prend également au projet de loi sur la faillite et l'insolvabilité qui interdit le droit à la faillite pour les citoyens qui doivent rembourser une dette d'études. Il s'agit là d'une disposition discriminatoire à l'égard des ex-étudiants qui, en plus, ne règle en rien les problèmes de ceux qui se retrouvent au chômage. À cet effet, la FEUQ recommande, depuis plusieurs années déjà, l'octroi d'un crédit d'impôt sur les intérêts du remboursement de la dette ainsi que l'exemption d'impôt sur les bourses étudiantes.

En ce qui concerne les fonds de 315 M \$ qui seront alloués aux programmes d'emploi des jeunes, la FEUQ trouve déplorable que ce genre de mesures soit toujours annoncé seulement à la veille d'une élection. Elle rappelle également que le taux de chômage des moins de 25 ans est de 16,8 % au Canada et de 17,6 % au Québec, soit le double de ce qu'il est dans le reste de la population. Quant au revenu annuel moyen des moins de 25 ans, il a diminué de 25 % depuis le début des années 80, selon Statistiques Canada,

et les faillites étudiantes (2 600 au Québec en 1996) ont doublé depuis l'arrivée au pouvoir des libéraux.

### D'autres réactions

Les mesures annoncées touchant l'aide aux étudiants, aux familles et aux démunis ne représentent qu'une goutte d'eau dans l'océan des besoins qui existent. De plus, certaines de ces mesures constituent des intrusions sournoises dans les champs de compétence provinciale, notamment en éducation et en santé.

#### - Lorraine Pagé

Le ministre des Finances a manqué une occasion en or de faire preuve d'imagination. Il n'a pas trouvé beaucoup d'argent neuf pour tenter de réduire un taux de chômage de 9,7 % qui reste scandaleusement élevé.

#### - Clément Godbout

L'amélioration de la performance comptable du fédéral s'est faite en appauvrissant les citoyens et les citoyennes, en appauvrissant également le Québec. Depuis 1995, c'est 1,6 milliard en espèces que Québec reçoit en moins. Cette année, la coupure sera de 700 millions \$.

#### - Gérald Larose

## La CSN : 75 ans d'action syndicale et sociale

Depuis maintenant dix ans, l'UQAM organise des colloques sur les leaders du Québec contemporain, personnages ou institutions dont le travail a eu un impact sur l'évolution de la société québécoise. Cette année, le colloque portera sur la CSN, les 21, 22 et 23 mars prochain. L'événement soulignera également le 75<sup>e</sup> anniversaire de la centrale puisque son ancêtre, la Confédération des travailleurs catholiques du Canada (CTCC), fut fondé en 1921.

Au cours de ce colloque, chercheurs, observateurs et témoins-acteurs viendront s'exprimer, confrontant ainsi, de l'intérieur ou de l'extérieur, leurs regards respectifs. Animée par Marc Laurendeau et Mathias Rioux, la soirée d'ouverture permettra à plusieurs anciens présidents, vice-présidents ou secrétaires généraux de participer à une table-ronde sur le parcours de la CSN. La première journée traitera de la contribution de la CSN au développement de la société québécoise,

au plan des relations de travail mais aussi au plan politique. Quant à la seconde journée, elle sera consacrée aux défis contemporains. Il sera question de condition féminine, de solidarité sociale, de médias et de mondialisation...

Frais d'inscription : gratuit pour les étudiants-tes et les sans-emploi, 40 \$ pour les autres.

Renseignements : (514) 987-6964.

## Un colloque sur le droit à l'autodétermination

L'Association américaine de Juristes (AAJ) et le Congreso nacional hostosiano de Puerto Rico, en collaboration avec la Maison de la Culture de l'Université du Québec à Montréal et le Comité UQAM-Amérique Latine, organisent un colloque les 21 et 22 mars prochain sous le thème «Le droit à l'autodétermination : Québec-Puerto Rico ; histoire, analyse et perspectives».

Cet événement vise à promouvoir le respect du droit à l'autodétermination des peuples, à faire connaître le contexte socio-politique portoricain aux Québécoises et Québécois, à créer des liens entre les deux peuples et à faire ressortir les similitudes et les distinctions entre eux.

Une dizaine de conférenciers, de Puerto Rico, des États-Unis, de l'Ontario et du Québec se succéderont pour aborder différents thèmes tels la langue comme attribut du droit d'un peuple à l'autodétermination ou les périls et les défis de l'accession à la souveraineté. Parmi les personnes qui prendront la parole, mentionnons la présidente de la Fédération des femmes du Québec, Mme Françoise David, le fondateur du Parti indépendantiste portoricain, M. Juan Mari Bras et l'auteure et columniste au journal *Le Devoir*, Mme Josée Legault.

Pour obtenir plus de renseignements et pour vous inscrire, veuillez communiquer avec l'une ou l'autre des personnes suivantes : Me John Philpot, secrétaire général de l'Association américaine de juristes, (514) 982-0144, M. Pierre Chénier, agent de recherche et de planification à la Maison de la culture de l'UQAM, (514) 987-3000, poste 0223, M. Marc André Gagnon, coordonnateur du Comité UQAM-Amérique Centrale (514) 987-3000, poste 3794. Il y aura un service d'interprétation de l'espagnol vers le français et de l'anglais vers le français. Prix d'entrée : 25 \$, 15 \$ pour les étudiants et les membres.

## Prix du mérite en histoire de la SSJBM

Pour la cinquième année consécutive, la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal rendait hommage, le 24 février dernier, aux étudiants de secondaire IV qui ont obtenu 100 % à l'examen d'histoire du ministère de l'Éducation. Signe encourageant de l'intérêt suscité par cette matière, plus de 280 jeunes Montréalais ont répondu à l'invitation de la SSJBM, un record par rapport aux années précédentes. Au cours de cette soirée hommage animée par Jean-Claude Germain, dix bourses de 100 \$ furent tirées, une gracieuseté de la Fondation du Prêt d'honneur de la Société.

## Du côté des femmes...

Une trentaine de femmes ont participé à la première rencontre du comité permanent des femmes souverainistes de la société civile. Chacune d'entre elle a été invitée à se joindre à l'un ou l'autre des comités suivants : contenu, communications, mobilisation, logistique ou financement. Un comité exécutif coordonnera l'ensemble des activités. Il est formé des responsables de chaque comité sectoriel, des coordonnatrices des prochains événements qui se tiendront en Estrie, à Québec et en Mauricie, et enfin, des ex-porte-parole de l'Opération porte-voix de 1995, c'est-à-dire mesdames Nicole Boudreau, Monique Vézina, Lorraine Pagé et Louise Laurin. C'est Mme Nicole Boudreau qui a été désignée comme porte-parole du groupe dont le nom officiel sera choisi très bientôt...

D'ici là, les femmes souverainistes de Crémazie organisent un déjeuner conférence, en compagnie de Mme Hélène Pelletier-Baillargeon, auteure de *Olivar Asselin et son temps*, à l'occasion de la journée internationale des femmes. L'événement aura lieu le dimanche 9 mars, à 11 h, au restaurant le Goût de la Thaïlande, 1334, rue Fleury Est, à Montréal. Coût: 10 \$. Renseignements : Mme Jacqueline Flahaut, (514) 331-6738.

## Conférence de M. Jacques Parizeau

Le 26 mars 1997, à 12 h 30, à la salle Marie-Gérin Lajoie de l'UQAM. Entrée gratuite. Cette activité fait partie de la série de conférences organisées par le Comité souverainiste de l'UQAM.

### **FTQ-CTC : un exemple de souveraineté-association**

Lors de la journée de célébration du 40<sup>e</sup> anniversaire de la FTQ, le 21 février, M. Clément Godbout a tenu à rappeler que l'histoire de la FTQ, « c'est aussi l'histoire de son affirmation comme centrale social-démocrate et résolument québécoise qui vit maintenant en souveraineté-association avec la centrale canadienne, le Congrès du travail du Canada ».

C'est en effet en 1993 que la FTQ a négocié avec le CTC un statut de « souveraineté-association » qui lui donne entière liberté d'action au Québec, tout en préservant ses liens de solidarité avec le mouvement syndical canadien et nord-américain. Depuis, la FTQ est directement représentée, aux côtés du CTC, à la Confédération internationale des syndicats libres (CISL), la grande centrale syndicale mondiale.

**Partenaires Express est un outil d'information indépendant des partis politiques. Sa reproduction et sa diffusion sont autorisées et grandement encouragées. Partenaires Express se réserve le droit de publier ou non les textes et renseignements que vous lui faites parvenir.**  
Télé: (514) 521-5154  
Courriel : [parsouv@cam.org](mailto:parsouv@cam.org)  
Site Internet : <http://www.cam.org/~parsouv>

**Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec  
Premier trimestre 1997**